

# **Adjudant Régulus ORSINI**

Parrain de la 274<sup>e</sup> promotion  
de l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active  
2<sup>e</sup> Bataillon  
du 10 janvier au 29 avril 2011



L'adjudant Régulus ORSINI était titulaire des décorations suivantes :

Médaille Militaire  
Croix de la Valeur Militaire avec une palme et une étoile de bronze  
Médaille Coloniale avec agrafe «Tchad»  
Médaille Commémorative des opérations de sécurité  
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

## Adjudant Régulus ORSINI

**R**ÉGULUS ORSINI est né le 23 mars 1937 à Tientsin en Chine. Fils de militaire, il est passionné, dès son plus jeune âge, par les campagnes que lui raconte son père et présente le concours d'entrée au lycée militaire d'Aix-en-Provence à l'âge de 11 ans. Il réussit brillamment les épreuves et devient enfant de troupe en septembre 1948. Il sera rejoint par un de ses frères cadets quelques années plus tard puis quittera le lycée militaire en 1954.

Le 23 mars 1955, il décide de s'engager pour 5 ans au titre de l'école des sous-officiers de Strasbourg. Après 4 mois de formation, il est affecté au Groupement d'Instruction et de Transit Colonial en Métropole à Fréjus puis est nommé caporal en septembre et caporal-chef en novembre 1955. Poursuivant sa formation avec détermination et sérieux, il obtient d'excellents résultats et est nommé sergent le 23 mars 1956.

Désigné pour servir en Afrique Occidentale Française, il rengage pour deux ans et embarque à Marseille pour rejoindre le Bataillon Autonome du Soudan-Est en mai 1958, lequel prendra l'appellation de 2<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie de Marine quelques mois plus tard. Par son dynamisme et son charisme, il s'impose d'emblée auprès de ses hommes et est apprécié de tous. Après deux ans de séjour d'une grande intensité, il regagne la métropole en octobre 1960.

Après ses congés de fin de campagne, il débarque à Alger en février 1961 dans le cadre de la mission de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord et est affecté à la 3<sup>e</sup> compagnie du 73<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine. Sous-officier adjoint de section pendant plus d'un an, il impose à l'adversaire un vif sentiment d'insécurité dans son district. Agissant dans une zone de passage rebelle, il déploie une activité inlassable au cours de nombreuses sorties de nuit. Il se distingue particulièrement le 30 mars 1961 à Hassenia en mettant personnellement un rebelle hors de combat et en récupérant des documents importants. Le 27 mai 1961, au cours d'un accrochage de nuit, il engage le combat avec ses hommes, il abat un rebelle et récupère de l'armement et des documents. Pour ces faits, il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la Croix de la Valeur Militaire.

Il rengage pour trois ans à compter du mois de mars 1962 et est nommé sergent-chef le mois suivant. Il rejoint la 13<sup>e</sup> compagnie du 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine à Marseille en septembre de la même année. Il démontre pendant 18 mois ses qualités de meneur d'hommes et de pédagogue avant d'embarquer pour le continent Africain. Affecté aux Forces Françaises au Tchad en février 1964, le sergent-chef ORSINI se fait remarquer pour son engagement et son dévouement au sein du Groupe Saharien n° 20 du Tibesti puis au sein du 6<sup>e</sup> Régiment Inter Armes d'Outre-mer à Bouar en République Centrafricaine. Après avoir séjourné pendant près de deux ans et demi en Afrique Centrale, il rentre en Métropole et est affecté au 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Marine de Sissonne où il s'impose comme un excellent sous-officier. La qualité de ses services est récompensée par sa nomination au grade d'adjudant l'année suivante.

Il rengage pour quatre ans puis est désigné pour servir au Bureau d'Aide Militaire à Fort Lamy au Tchad en mai 1969. Dès son arrivée, il prend le commandement de la section de gardes nomades d'Oum Hadjer et se dépense sans compter, insufflant sa foi et son idéal à ses subordonnés, pour pacifier une région troublée et redonner confiance aux populations.

Au cours de sorties incessantes, il inflige de lourdes pertes aux hors-la-loi et récupère de nombreuses armes. Le 15 mars 1970 à la tête de sa section, au cours d'un accrochage avec un adversaire six fois plus nombreux, il donne un exemple d'abnégation et d'héroïsme au combat. Soudain, il s'effondre, grièvement blessé. Evacué par ses hommes, l'adjudant Orsini décède des suites de ses blessures à l'issue des combats. Il est cité à l'ordre de l'armée et se voit conférer la Médaille Militaire à titre posthume.

Passionné par son métier et l'aventure Outre-mer, l'adjudant ORSINI a servi son pays avec dévouement et avec cœur. Meneur d'hommes généreux, sa fidélité et son engagement en toutes circonstances sont exemplaires. Sous-officier de grande valeur, il est une admirable référence pour les jeunes générations.